



## Un appel à la protection de notre océan Pacifique

Un océan sain est essentiel au bon fonctionnement de notre planète, voire à la vie sur Terre. Mais aujourd'hui, nous sommes confrontés à une autre activité humaine qui menace de saper la santé de nos océans : la hâte irréfléchie de poursuivre l'exploitation minière en eaux profondes, en commençant par l'océan Pacifique.

Il n'y a pas si longtemps, la communauté mondiale a applaudi l'affectation d'un objectif de développement durable - l'ODD 14 - à la conservation et à l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines. La période de 10 ans allant de 2021 à 2030 a été déclarée décennie de l'océanographie au service du développement durable.

Et, à juste titre.

L'océan couvre 70 % de la surface de la Terre, et constitue plus de 95 % de la surface terrestre capable d'accueillir la vie. L'océan Pacifique lui-même comprend près de la moitié de la surface de l'eau et environ un tiers de la surface totale de la Terre, ce qui le rend plus grand que toute la surface terrestre combinée.

Ensemble, les océans offrent à la Terre sa plus grande et sa plus importante capacité de capture et de stockage des émissions de carbone, y compris celles d'une économie mondiale excessivement dépendante des combustibles fossiles. Ils régulent le climat à l'échelle mondiale. Sa biodiversité et l'étendue de son rôle de soutien des écosystèmes sont des mystères que la science moderne commence seulement à découvrir et à comprendre. Le manque d'appréciation des océans par l'homme reste insondable.

En tant que peuples du Pacifique, l'océan est au cœur de la vie et du bien-être. C'est en lui que nous puisons notre identité, que nous affirmons notre existence et notre spiritualité, et que nous cultivons et entretenons nos relations. C'est en lui que nous trouvons notre place dans l'écologie. Prendre soin de l'océan est une responsabilité qui nous fait vivre et se perpétuer. Cette appréciation de l'océan est ancrée dans les valeurs et les traditions culturelles qui nous ont été transmises par des générations de gardiens.

Mais la santé de nos océans est déjà soumise à des menaces sans précédent dues à une multitude de facteurs de stress d'origine humaine tels que la surpêche, la pollution, les plastiques, les déchets nucléaires et les matières radioactives, ainsi que la perte de biodiversité. En effet, la crise climatique, avec les effets connexes du réchauffement et de l'acidification des océans et de la hausse du niveau des mers, fait également payer un lourd tribut.

Nous soutenons les preuves scientifiques accablantes et croissantes des impacts de l'exploitation minière en eaux profondes (DSM), et exprimons de sérieuses inquiétudes quant aux dommages potentiellement dévastateurs et irréversibles causés aux écosystèmes et aux habitats. Les dangers associés au risque de panaches sédimentaires géants se déplaçant au-delà des sites miniers, étouffant et détruisant potentiellement toutes les formes de vie sur le plancher océanique ; et le danger des panaches d'eaux usées, y compris les toxines potentielles mortelles pour la vie marine, en particulier les pêcheries, une ligne de vie économique pour le Pacifique. Les dangers qui se présentent sous la forme de dommages irréversibles pour les systèmes océaniques et les services écosystémiques, la biodiversité des océans, et l'impact potentiel des dommages cumulatifs et transfrontaliers. Les dangers liés à la libération du méthane et du carbone séquestrés au fond de l'océan, et à la compromission de ses fonctions de régulation du climat qui en résulte.

Au cours des trois premiers mois de cette année, des sous-comités du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ont publié ce que beaucoup considèrent comme les rapports les plus condamnables à ce jour sur les efforts actuels pour faire face à la crise climatique. Selon le consensus scientifique, il ne suffit plus d'atteindre les objectifs actuels de réduction des émissions ; il est désormais essentiel d'éliminer le carbone déjà présent dans l'atmosphère.

Alors que nos îles et nos populations subissent les effets croissants du changement climatique et y réagissent, les scientifiques préviennent que la destruction des écosystèmes des grands fonds marins résultant du DSM aggravera la crise climatique. Un océan pleinement fonctionnel, sain et dynamique est plus que jamais nécessaire. Malgré toutes les preuves du contraire, la justification et la poursuite du DSM continuent de prendre de l'ampleur.

La hâte inconsidérée de procéder à l'exploitation minière en eaux profondes, qui, de l'avis général, est une industrie extractive non testée, expérimentale et hautement spéculative, est maintenant à un stade critique. Des dispositions réglementaires internationales juridiquement contraignantes ont été déclenchées pour faciliter le démarrage de l'exploitation minière dès que possible. Sans une action immédiate et concertée au niveau régional et mondial pour stopper cette dynamique, les activités de DSM pourraient être accueillies dès juillet 2023.

L'histoire récente du Pacifique regorge d'expériences d'exploitation sous le couvert de voies de développement social et économique qui, en réalité, impliquaient des industries de

pointe intrinsèquement expérimentales. Des décennies d'essais nucléaires atmosphériques, souterrains ou sous-marins, l'exploitation minière terrestre et d'autres industries extractives terrestres en sont des exemples pertinents. Cette exploitation historique est en grande partie responsable des réalités que connaissent aujourd'hui de nombreuses sociétés des îles du Pacifique, des réalités qui réduisent nos options et incitent nos pays à répéter des modèles de développement économique non durables.

Une fois de plus, les États du Pacifique sont utilisés comme terrain d'essai dans cette nouvelle industrie de pointe, non seulement en ce qui concerne la viabilité technologique et financière, mais aussi en ce qui concerne les cadres réglementaires internationaux et nationaux, pour le DSM et ses impacts écologiques, sociaux et économiques potentiels. Pour nous-mêmes, et pour nos voisins insulaires qui ont conclu des accords de collaboration avec l'industrie d'extraction minière en eaux profondes (DSM), nous affirmons que notre histoire commune est un rappel de notre passé et une mise en garde pour ne pas le répéter.

Nous reconnaissons la position adoptée par la société civile du Pacifique, les organisations confessionnelles, les peuples autochtones, les mouvements sociaux et les acteurs non étatiques en faveur de diverses formes de moratoires sur le DSM, y compris les gouvernements provinciaux et nationaux respectifs qui ont interdit toutes les activités de DSM dans leurs juridictions. Nous rendons hommage aux dirigeants gouvernementaux et communautaires qui ont déclaré un moratoire sur le DSM sous une forme ou une autre ou qui ont mis en garde contre la précipitation imprudente avec laquelle il a été poursuivi.

**En tant que dirigeants du Pacifique et gardiens de ce vaste océan, nous sommes tenus de le préserver pour le bien des générations futures et pour tous les êtres vivants et non vivants. La protection d'un océan sacré est notre responsabilité morale.**

Par conséquent, nous :

- a) demandons que soit reconnu le fait que l'océan est notre patrimoine commun et que, en tant que dirigeants, nous avons une responsabilité commune et une obligation morale de le protéger ;
- b) appelons tous les dirigeants du Pacifique et du monde à rejoindre les rangs croissants des gouvernements, des autorités scientifiques, des OSC, des dirigeants mondiaux et des peuples autochtones du monde entier qui s'opposent à la ruée vers l'exploitation minière des fonds marins ;
- c) soutenons l'appel lancé par certains gouvernements du Pacifique en faveur d'un besoin urgent de suspendre les activités de DSM dans les juridictions de la région

du Pacifique, afin de permettre une meilleure compréhension scientifique des impacts potentiels du DSM ;

- d) Soutenons l'appel international croissant en faveur d'un moratoire sur le DSM, conformément à la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable, afin d'évaluer scientifiquement si le DSM peut être réalisé de manière à éviter de nuire aux écosystèmes océaniques, en reconnaissant l'interconnexion de ces écosystèmes au-delà des juridictions nationales ;
  
- e) demandons instamment à tous les États, conformément au principe de précaution et à l'appui de l'élaboration de politiques fondées sur des preuves, d'adopter une approche qui examine les preuves scientifiques, afin de déterminer si les activités de DSM doivent être poursuivies ou non sur la base d'une structure de gouvernance et de réglementations convenues qui soutiennent l'inclusion de telles mesures.

*L'Alliance des parlementaires du Pacifique sur l'exploitation minière en eaux profondes (PPADSM) est un collectif de dirigeants du Pacifique qui partagent la forte préoccupation de protéger l'océan face à la ruée des grandes entreprises, soutenues par des gouvernements puissants, pour exploiter les fonds marins à la recherche de minéraux avant que des structures et des mesures de gouvernance réglementaires ne soient mises en place.*